

Noël et une bonne année. Si vous me le permettez, monsieur l'Orateur, je le fais sans la moindre réserve dans votre cas.

M. Argue: Le leader de la Chambre pourrait-il nous dire quels seront, vraisemblablement, les travaux du mercredi qui suivra la rentrée?

Avant qu'il réponde, je veux dire, avec l'honorable représentant de Bonavista-Twillingate, que l'une des raisons pour lesquelles nous avons pu hâter les travaux au cours de la présente session, c'est que le gouvernement était mieux en mesure, étant mieux préparé, de présenter son programme à la Chambre. J'estime qu'il y a deux autres raisons: d'abord, les nouvelles règles qui régissent nos travaux, ensuite, le vif désir des deux partis de l'opposition de hâter l'adoption de toute mesure propre à remédier au chômage.

Avant que le leader de la Chambre donne sa réponse, je veux me joindre à l'honorable député de Bonavista-Twillingate pour exprimer à tous les députés, à tout le personnel de la Chambre ainsi qu'à tous les employés du Parlement, nos meilleurs vœux de joyeux Noël et d'heureuse année.

L'hon. M. Churchill: En réponse à l'honorable député d'Assiniboia je voudrais le remercier, lui et les autres membres de l'opposition, de leur collaboration à l'égard du programme que nous avons préparé. Bien entendu, il est normal de s'attendre que le programme du gouvernement soit prêt. Le député m'a posé une question précise à propos des travaux prévus pour le mercredi de la semaine où nous recommencerons à siéger. Là aussi, je crois qu'il serait raisonnable,— si nos vis-à-vis veulent bien y collaborer,— d'instituer les divers comités spéciaux annoncés dans le *Feuilleton*, ce qui permettrait aux députés de commencer immédiatement les travaux de comité. Nous avons eu des difficultés dans le passé à ce propos mais une fois de plus, la modification apportée au Règlement l'année dernière permet certaines choses. Je pense que c'est ce que nous devrions faire.

M. Argue: Peut-on nous dire quelle motion sera appelée?

L'hon. M. Churchill: Concernant les comités?

M. Argue: Oui.

L'hon. M. Churchill: Je les ai énumérées plusieurs fois dans l'ordre suivant: premièrement, la procédure de la Chambre qui n'exigerait peut-être par un long débat; deuxièmement, le comité des Affaires indiennes; troisièmement, le comité de recherche et ensuite je crois avoir mentionné la radiodiffusion.

(Texte)

M. Denis: Monsieur l'Orateur, sans tenir compte des qualités des députés de l'opposition, ni des qualités et des défauts du gouvernement, je crois qu'il est de mise que je formule des souhaits en français, à la suite des députés qui m'ont précédé. Alors, monsieur l'Orateur, à vous tous je souhaite un joyeux Noël, une bonne et heureuse année et le paradis à la fin de vos jours.

(Traduction)

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, ce serait merveilleux que la Chambre soit toujours d'aussi bonne humeur que maintenant, alors que nous parlons tous avec sincérité. Bien que nous ne soyons pas toujours d'accord, que nous ne voyons pas toujours les choses du même ceil, nous conservons cette qualité dans les occasions comme celle-ci et nous parlons tous avec le plus grand respect les uns des autres.

Je parle au nom du gouvernement, je le sais, en souhaitant à tous les honorables membres de la Chambre que la période de Noël soit marquée de joie et de bonheur et que l'An nouveau apporte à tous et chacun la prospérité. Quant à la Chambre, j'espère qu'elle persévéra dans cette efficace diligence qui a marqué la présente session depuis ses débuts il y a quatre ou cinq semaines.

Naturellement, je ne dois pas oublier que nous ne pourrions pas nous acquitter de nos responsabilités si ce n'était de l'aide si généreuse que nous fournit le personnel de la Chambre. Quand on aborde cette question, on ne parle pas seulement du travail de ceux qui sont bien près de nous dans cette enceinte; mais je m'émerveille toujours de la célérité avec laquelle le secrétariat du hansard et les préposés à l'impression du hansard mettent ce document à notre disposition. A tous et chacun, j'offre mes souhaits les plus sincères pour un joyeux Noël.

M. l'Orateur: Je tiens à exprimer l'espoir, avant d'annoncer l'ajournement de la Chambre, que les députés qui s'en sentent encore la force passeront par la salle n° 16 pour un mot d'adieux. Je souhaite à tous les députés un congé libre de la moindre pensée de rappels au Règlement et de questions de privilèges. Je souhaite à tous les membres du personnel, que nous avons déjà remerciés, un joyeux Noël et une bonne année.

(Texte)

Je souhaite aussi à l'honorable député de Saint-Denis (M. Denis) un joyeux Noël et une bonne et heureuse année.

(Traduction)

Comme il est six heures et huit minutes, la Chambre s'ajourne jusqu'au lundi 16 janvier 1961.